



### LA VICTOIRE DE KALTENHOUSE

Une vingtaine de familles tziganes, 91 personnes, sont installées depuis 43 ans à Kaltenhouse en Alsace, sur un terrain vague, en bordure d'un terrain d'aviation. Elles vivent dans des caravanes, des mobil-home, des roulottes, des baraquements... sans eau courante, ni sanitaires. Plus de la moitié d'entre elles sont des adolescents mineurs et 7 personnes sur les 91 sont handicapées.

Seul un des jeunes a réussi à être embauché dans une petite entreprise locale. Les autres sont systématiquement rejetés et discriminés à l'embauche à cause de leur origine. Ils vivent avec les minima sociaux et du travail de la ferraille.

Le mouvement ATD Quart Monde d'Haguenau en Alsace est mobilisé sur le terrain depuis 1996 pour que ces familles vivent dans des conditions plus dignes. En créant en 2000 avec des particuliers et d'autres associations, comme Emmaüs, Présence, et le DAL (Droit au Logement), « le comité Kaltenhouse droits de l'homme » les choses ont enfin commencé à évoluer.

Cette instance renforcée, qui s'est réunie chaque semaine depuis lors, n'a cessé d'interpeller les autorités publiques sur la situation indigne de ces familles. La DDE<sup>1</sup> leur a ainsi indiqué qu'il y avait l'argent nécessaire pour construire des maisons, mais les travaux n'ont pas été entrepris pendant des années, faute de terrain susceptible d'accueillir les familles... la municipalité de Kaltenhouse refusant obstinément d'agir en faveur d'un meilleur accueil des familles... Malgré cela, le comité Kaltenhouse droits de l'homme est resté mobilisé, et a continué à assister chaque mois à des réunions à la sous-préfecture.

La condamnation de la France par le Conseil de l'Europe le 5 juin 2008, à la suite d'une Réclamation collective<sup>2</sup> déposée par ATD Quart

1 Direction Départementale de l'Équipement

2 Les ONG internationales dotées du statut

### FRONT ASSOCIATIF POUR LES DROITS

ATD Quart Monde, le Secours catholique et Amnesty International France poursuivent leur action ensemble. Confortés dans leur démarche commune, après s'être mobilisés ensemble pendant 4 ans à travers Résistances, le journal du Refus de la misère, les trois mouvements ont décidé aujourd'hui d'agir ensemble concrètement sur le terrain.

Une trentaine de comités solidaires pour les droits sont déjà actifs, composés de voisins, amis, citoyens ou d'autres associations. Ils ont déjà quelques belles victoires à leur actif (relogement d'une famille, scolarisation d'un jeune...), et démontrent surtout que **si on se met ensemble pour aller jusqu'au bout du droit, les choses changent !**

Si les difficultés de logement sont souvent à l'origine de ces comités, ils peuvent défendre tous les droits : droit à l'éducation, droit de vivre en famille, etc.

Monde, a instauré une véritable pression. Les réunions entre la mairie et les services de l'Etat sont devenues hebdomadaires et la nouvelle municipalité a fini par donner son accord pour construire des maisons sur le terrain où se trouvent les familles. Les premiers travaux (mise en place des canalisations) doivent débuter dès janvier-février 2009.

C'est, sans conteste, une victoire qui rend les familles heureuses. Une victoire obtenue d'une part, parce que **le problème a été soulevé**, d'autre part, parce qu'un **large comité s'est constitué** au cours des années et qu'il **a toujours su rester mobilisé**. Enfin, ATD Quart Monde n'a pas hésité à **exercer un recours au niveau européen** pour le respect du droit au logement. La mobilisation, c'est aussi exercer des recours pour que le droit soit appliqué.

consultatif auprès du Conseil de l'Europe (comme ATD Quart Monde) peuvent lui soumettre des réclamations collectives lorsqu'elles constatent que certaines dispositions de la Charte sociale européenne (qui garantit les droits sociaux) ne sont pas respectées par les pays européens.



## « ON NOUS REFUSE LE DROIT D'HABITER QUELQUE PART... »

Le Comité solidaire d'Herblay dans le Val d'Oise a aussi remporté plusieurs victoires dans son combat pour les familles menacées d'expulsion du quartier dit LE BOIS DU TROU-POULET.

C'est là que des voyageurs sédentarisés ou des ménages, n'ayant plus que la caravane comme mode d'habitat, se sont installés au fil des ans, propriétaire, locataires ou sans titre. Un Comité de soutien se bat depuis 2004 pour éviter leur expulsion et obtenir des relogements.

Grâce à sa mobilisation, le comité a contribué à éviter le recours à la force publique contre les familles qui ont par la suite rencontré la Sous-Préfète d'Argenteuil. Cette dernière a ainsi découvert en chair et en os une réalité à laquelle elle ne pouvait plus être indifférente : la misère. Sur les cinq ménages qui ont fait des demandes de logements sociaux, quatre ont été relogés. La promesse a été faite à deux autres ménages de leur accorder des terrains familiaux. La Réclamation collective<sup>1</sup> déposée par ATD Quart Monde et qui a abouti à la condamnation de la France le 5 juin 2008, a aussi beaucoup joué.

Malheureusement, quelques familles vivent encore dans de terribles conditions, ce sont celles qui, sous la menace de l'expulsion, avaient choisi de quitter le Bois du Trou-Poulet dès 2005.

### **Trois familles dans l'errance**

Après avoir fui le Bois du Trou-Poulet, trois familles ont connu une longue errance. Elles se sont rendues en Normandie, à Avranches et à Saint Hilaire, mais les aires d'accueil où elles avaient trouvé refuge ont été fermées pour cause de remise aux normes. Elles ont essayé de revenir au Bois du Trou Poulet, vainement : la mairie les a obligées à quitter les lieux dans un délai de 48 heures. Elles se sont alors installées sur un terrain que l'une d'entre elles a acheté sur la commune de Saints (77). Le Maire de la commune de Saints a accepté de scolariser

certains de leurs enfants au primaire mais **leur a intimé l'ordre de quitter le terrain d'ici trois mois**. Le terrain n'étant pas constructible, elles ne peuvent en effet y résider durablement. Que feront-elles, où iront-elles quand les trois mois seront (vite) écoulés ? comment seront scolarisés les enfants ? A ce jour, nul ne le sait.

### **Une famille de six enfants vit dans une camionnette sur un parking**

Une autre des familles ayant quitté le Bois du Trou-Poulet vit actuellement à huit, dont six enfants, dans une camionnette garée sur un parking de Seine-et-Marne. Le père, de plus en plus malade, ne peut pas exercer sa profession d'artisan s'il n'est domicilié nulle part. **Les enfants n'ont été scolarisés que six mois en quatre ans**. Tous vivent dans la hantise d'une intervention des forces de police.

### **L'errance, l'exclusion au quotidien**

Comme dit l'un des membres de ces familles : « On nous a refusé le droit d'habiter quelque part. » « **Vivre cette errance, c'est aussi vivre l'exclusion au quotidien**, la défiance, le regard des gens. C'est très difficile de vivre ainsi. **Il faut pouvoir tenir côté moral.** »

Michel, d'ATD Quart Monde Val d'Oise, vient ainsi d'écrire au Préfet du Val d'Oise :

*« Nous ne pouvons plus accepter que des familles soient ainsi condamnées à vivre dans la misère et dans une totale indifférence. Nous ne pouvons plus accepter que leurs enfants soient, de fait, privés de la scolarité à laquelle ils ont droit et que leurs parents souhaitent pour eux.*

*Aussi, nous vous demandons une audience de toute urgence pour vous faire part de la situation et **obtenir des garanties fermes que ces familles pourront stationner quelque part en toute décence et y scolariser leurs enfants, dans l'attente d'une solution définitive.** »*

<sup>1</sup> Réclamation collective déposée auprès du Comité européen des droits sociaux, pour non application de la charte sociale européenne sur le droit au logement des personnes vivant en situation de grande pauvreté.



## DES NOUVELLES DES COMITES

pour en transformer les contenus, et changer les pratiques des institutions. »

Lien vers le site: <http://www.droits-sociaux.fr/>.

### NICE

Le comité de Nice, piloté par Patricia, essaie d'obtenir une permutation de logement pour une famille qui vit au 7<sup>ème</sup> étage d'un immeuble HLM dont l'ascenseur est très souvent hors service. Les enfants sont jeunes. Le père de famille est cardiaque et a déjà fait plusieurs infarctus. La mère est épileptique et souffre d'insuffisance rénale, ce qui l'oblige à être dialysée plusieurs fois par semaine. Cela devient de plus en plus difficile pour eux de monter et descendre des escaliers crasseux, encombrés de débris. Interpellée, la Présidente de l'office HLM n'a pas réagi. Le comité a donc, entre autres, alerté la FNAIR-PACAC (Fédération Nationale d'Aide aux Insuffisants Rénaux - Provence - Alpes - Côte d'Azur et Corse). Son Vice-Président a immédiatement répondu en assurant la famille et le comité de son soutien tant à titre personnel qu'au titre de l'association qui s'est engagée à écrire à la Présidente de l'Office HLM. **A la suite de cette mobilisation, la Présidente de l'office HLM se serait engagée à reloger au plus tôt la famille.**

### PARIS 9ème

Après le sit-in à la Préfecture d'Ile de France le 7 juillet dernier, (auquel ont participé une quarantaine de personnes), le Préfet a été à l'écoute et a fait en sorte que le recours Dallo déposé par Mme Gasmi passe enfin en commission de médiation. Celle-ci, le 11 juillet, a émis un avis favorable pour le motif de « sur occupation avec enfants mineurs à charge ». On pourrait dire : ce n'est que justice ! Mais elle n'est pas encore effective car Mme Gasmi et le comité se battent toujours pour que son nom soit proposé à un bailleur.

### PEZENAS

Depuis plusieurs mois, Chantal et ses amis sont mobilisés pour aider une famille de cinq personnes qui a été expulsée de son logement. Même si l'objectif était d'obtenir un logement sur la commune de Pézenas (Hérault) où les enfants sont scolarisés dans de très bonnes conditions, la famille vient d'obtenir un F5 en HLM sur une autre commune située à une dizaine de kilomètres de Pézenas où les enfants devraient pouvoir rester scolarisés.

### ► Un camion DALO sillonne la France

A partir du 23 octobre, une équipe mobile « DALO », va circuler dans toute la France (Grenoble, Marseille, Montpellier, Lyon, Metz, Lille, Paris et Ile-de-France, Toulouse et Rennes). Lancé par la Fondation Abbé Pierre et le Secours Catholique, ce bus aménagé passera dans ces 9 villes où la question du logement accessible pour tous est particulièrement cruciale. Dans chaque commune, l'équipe mobile s'installera dans un quartier et proposera animations et débats autour du DALO, pour réunir, sensibiliser, informer.

Il s'agit notamment de soutenir des acteurs locaux se sentant impuissants face aux difficultés de logement rencontrées par les mal-logés et sans-abris qu'ils connaissent ; de dénoncer et communiquer sur la non application du DALO, les problèmes des commissions de médiation, avec un éclairage spécifique sur le département concerné ; de développer le débat et l'échange entre les différents partenaires logement de la ville : personnes mal logées, associations, autres citoyens, institutionnels...

Cette tournée DALO tend vers une journée-phare, le lundi 1<sup>er</sup> décembre, date symbolique de l'ouverture du contentieux au tribunal administratif pour les ménages reconnus prioritaires qui n'auront pas encore vu leur droit réalisé.

**Cette initiative est ouverte à tous ceux qui souhaiteront s'y associer, pour permettre la participation et la mobilisation du maximum de citoyens préoccupés par le droit au logement.** Pour obtenir plus de renseignements en vue de participer à cette action, contactez Pierre Thomas 06.71.00.69.76 [pierre-thomas@secours-catholique.asso.fr](mailto:pierre-thomas@secours-catholique.asso.fr)

### ► Réseau "Solidarité pour le Droit au Logement"

Claudie, membre d'ATD Quart Monde dans l'Essonne, nous a fait parvenir le message suivant :

« Nous avons créé, il y a un an déjà, un réseau local : « Solidarité pour le Droit au Logement ». Il est constitué par des membres des antennes locales des associations suivantes : Amnesty International, ATD Quart Monde, Emmaüs, la Ligue des Droits de l'Homme et Nouveau Pas (une association de personnes relais aux Ulis). Le réseau recouvre les communes de Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, les Ulis, Orsay, Palaiseau, Villebon. Nous faisons de l'information sur la loi DALO, aidons des familles à remplir des dossiers, avons pris des contacts avec les diverses équipes municipales après les élections, et avons informé le Préfet ainsi que le président de la Commission DALO de notre existence. A la suite de notre lettre, deux membres de la Commission DALO du 91 sont venus nous rencontrer et deux d'entre nous vont faire partie du Comité de Suivi qui est en train de se constituer en Essonne. »

Nous souhaitons bonne chance à ce réseau en espérant que d'autres départements auront la même démarche !



## POUR S'INFORMER

### ► Portail d'accès aux droits

Ce site internet conçu par le Secours Catholique avec des personnes victimes de la pauvreté « a pour but de permettre de dire les réalités de la vie quotidienne, les problèmes auxquels nous sommes confrontés. C'est aussi un espace pour la solidarité, pour comprendre et accéder à ses droits, pour les faire valoir, pour aider à élaborer des projets utiles à la résolution de problèmes en matière de formation, de logement, d'emploi, de santé, d'alimentation... **Bénéficiaires des politiques sociales nous voulons aussi en être les acteurs,**



## **LES COMITES "SOLIDAIRES POUR LES DROITS! "**

Ils sont la suite de la collaboration entre le Secours Catholique, Amnesty France et Atd Quart Monde qui avait abouti au journal RESISTANCES-le Journal du refus de la misère.

Ils veulent rendre concret l'appel, du 17 octobre 1987, aux défenseurs des droits de l'homme à s'unir contre la misère

Vous vous trouvez en face de situations qui sont inacceptables, indignes, qui constituent une violation des Droits de l'homme, une discrimination à cause de la misère. Osez vous mobiliser pour faire cesser cette injustice, créez un comité " Solidaires pour les droits !"

Le comité créé réalise une véritable alliance entre exclus et non-exclus : il permet de découvrir, partager, dénoncer l'inacceptable et de gagner le rétablissement du droit ou à défaut, du juste.

Le comité est l'occasion de se former ensemble à rendre les Droits de l'homme effectifs, et de s'appuyer sur le vécu de ceux qui subissent la misère pour faire avancer les lois.

« Faire des sans-voix les porte-parole de la Justice », car ce sont les plus démunis qui, en obtenant justice, font progresser le droit pour tous.

Pour tout renseignement ou soutien à votre comité (créé ou à créer), contactez le **01 42 46 81 95 (le mardi et le jeudi)** ou : [pourlesdroits@atd-quartmonde.org](mailto:pourlesdroits@atd-quartmonde.org). N'hésitez pas non plus à nous faire parvenir vos témoignages afin que nous puissions en rendre compte dans Chronique ! La feuille de fait ci-jointe est là pour vous aider à témoigner mais aussi à constituer votre comité.



